

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Du 01 OCTOBRE 2025



Nombre de Conseillers : 19
en exercice : 19
présents : 17
votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq le premier octobre 2025, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 22/09/2025

PRESENTS : M. GEORGES Laurent – Maire

M. BARNY Jean-François, Mme HERAULT Laure, M. Patrick DESCARSIN, M. PERRIN Vincent, Mme SEGUINOT Clémence, Mme LAURICHESSE Léa, M. GILLARDEAU Romain, Mme MICHELET Karine, M. HOSTEINT Etienne, Mme BARBOT Marina, M. ARMAND Régis, Mme BONNAUD Muriel, Mme GUERBE Nathalie, Mme BELIN Nastasia, Mme SIRE Nathalie, M. MICHAUX Francis

Absents excusés : Mme NOEL BRODU Clarisse, M. RUMEAU Vincent

Procuration : M. RUMEAU Vincent a donné procuration à M. GEORGES Laurent

Secrétaire de séance : Mme LAURICHESSE Léa

M. le Maire demande à l'assemblée si le compte-rendu de la réunion du 25/08/2025 transmis par voie électronique n'appelle aucune observation et si le conseil valide ce document.

M. MICHAUX Francis demande que la phrase « Aussi elle s'étonne que M. MICHAUX ait tous ces éléments et pense qu'ils étaient connus de son prédécesseur qui s'est gardé de les communiquer à la commission de travail. Cela pose question. ».

Il estime que cette phrase est tendancieuse et explique qu'il a eu connaissance des éléments lors de l'entretien qu'il avait demandé à M. Le Maire suite à son élection et après avoir consulté les dossiers.

► **Le retrait de la dite-phrase est validé par l'assemblée par 10 voix pour et 8 abstentions de Messieurs GEORGES Laurent, PERRIN Vincent, GILLARDEAU Romain, BARNY Jean-François, RUMEAU Vincent et Mesdames HERAULT Laure, LAURICHESSE Léa et SEGUINOT Clémence.**

Les décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du conseil municipal, communiquées par voie électronique à l'ensemble des conseillers municipaux, ne posent pas questions.

1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 Avenant marché de travaux voirie investissement 2025

► Les travaux supplémentaires de voirie à prévoir sur le programme « voirie 2025 » sont validés, l'enveloppe budgétaire votée au budget primitif est suffisante :

- rue Millardet aux abords de groupe scolaire réalisation d'un passage piétons aux normes PMR venant ainsi sécuriser la traversée de la départementale : 1 554.86€
- finition enrobé rue des Grandes Versennes : 5 846.11€

1.2 Sdeg16 fonds de concours interrupteur éclairage public place P. Frapin

► L'installation d'un interrupteur à clef amovible par le SDEG16, afin de pouvoir maîtriser en régie l'allumage et l'extinction forcés de l'éclairage lors des manifestations locales sur la place P. Frapin, est validée avec un reste à charge pour la commune via le versement d'un fonds de concours d'un montant de 83.28€.

► La décision budgétaire s'y rapportant est également validée :

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
c/2315 opération 2512 Sdeg16 2025	+ 83.28€	C/10222 FCTVA	+ 83.28€

1.3 Révision avenants 2 et 3 lotissement communal les Marcioux

Afin de pouvoir solder le marché de travaux de viabilisation du lotissement communal il est nécessaire de réviser l'avenant n° 2 et 3 du marché de travaux et de prévoir pour l'avenant 2 d'un montant de – 30 303.54€ une répartition des postes de dépenses en précisant les phases (1 et 2) comme suit :

Phase 1	HT €
2.1 Terrassement décapage et stock de TV	+ 55.30
2.2 Terrassement remblais et évacuation	+ 660.00
4. Réseaux (4.2.3 4.2.5 4.3 4.3.4 4.3.6 4.3.8)	- 13 875.00
7.1.1 Chaussée fourniture et mise en œuvre geotextille	+ 60.00
7.1.2 Chaussée fourniture et mise en œuvre de GNT4	+ 528.00
7.1.3 Chaussée fourniture et mise en œuvre de GNT5	+ 308.00
4.3.9 Regards grille surverse noue drain pour vidange pb couverture	+ 380.00
Total phase 1	- 11 883.70
Phase 2	
7. Noues (7.1.5)	+ 173.72
7. Chaussée (7.2.3 7.2.5 7.2.6 7.2.7 7.2.8)	+ 5 221.44
8. Trottoirs (8.1 8.2 8.3)	- 40 608.50
9. Bordures et caniveaux (9.1 9.2. 9.3 9.4 9.5)	+ 5 093.50
13 Espaces verts (13.1)	+ 144.00
8.5 Fourniture et mise en œuvre gravier 2/4 et 2/6 finition	+ 8 856.00
12.4 Mise à niveau regard (9 chambres)	+ 2 700.00
Total phase 2	- 18 419.84

Et de revoir la rédaction de l'avenant n° 3 portant sur le délai d'exécution du marché de travaux (erreur de rédaction entre HT et TTC) :

Titulaire du MARCHE	SNGTP
Montant initial du marché lot 1 HT	590 063.50€
Avenant n°1	Idem portant sur le délai d'exécution
Avenant n°2	- 30 303.54€
Total marché du lot 1 HT suite à avenant n°2	559 759.96€
Avenant n°3	Idem portant sur le délai d'exécution
Soit en TTC un montant de marché du lot 1	671 711.95€

► La révision des avenants 2 et 3 du marché de travaux du lotissement communal Nouveau quartier présentée ci-dessus est validée par l'assemblée délibérante.

1.4 Piste sécurité routière pédagogique

► Le plan de financement de la piste sécurité routière pédagogique suivant est validé et M. le Maire autorisé à déposer les demandes de financement :

Travaux et équipement	3 502€ HT
Subvention Département 30%	1 050€
Subvention Grand Cognac 35%	1 225€
Autofinancement	1 227€

2 FINANCES

2.1 Vente bois peupleraie Gondeville

► La vente de bois de la peupleraie de Gondeville d'une superficie de 1,0529ha arrivée à maturité, est attribuée à la sté GARNICA Samazan (Lot et Garonne) d'un montant de 13 728€ TTC, avec une échéance d'exploitation fin 2026, comprenant un crédit de reboisement de 400€ (2.5€/arbre planté) par 14 voix pour et 4 abstentions de Mme MICHELET Karine, Mme GUERBE Nathalie, Mme BARBOT Marina et M. ARMAND Régis.

2.2 Décisions budgétaires

Les travaux réalisés sur le site de la plaine de jeux doivent être imputés au compte 2312 terrains aménagés. Les écritures comptables passées en 2024 au 2313 construction ou 2315 installations techniques doivent être transférées au compte 2312 comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
2312 Terrains aménagés	+ 23 191.40€	2313 construction	+ 3 031.40
opération 2131 plaine de jeux		2315 installations techniques	+ 20 160.00

► L'assemblée délibérante valide ces écritures.

2.3 Convention prestation de service entretien espaces verts résidence intergénérationnelle LOGELIA

► M. le Maire est autorisé à signer la convention de prestation de service avec le bailleur social LOGELIA pour l'entretien des espaces verts et liaisons douces au 31/12/2025 pour un montant global TTC de 3 476€ comprenant les travaux de tonte et d'arrosage des plantations.

3 AFFAIRES GENERALES

3.1 Ouvertures dominicales 2026

► Le Conseil municipal valide pour 2026 les 5 dates suivantes : 05 avril 2026 (Pâques) – 07 juin 2026 (Pentecôte) – 06-13-20 décembre 2026 (fêtes de fin d'année).

3.2 Référent laïcité

► Conformément à la demande de M. le Préfet d'avoir dans chaque commune du Département un référent laïcité, M. le Maire est désigné référent laïcité.

3.3 Extension délégation M. le Maire dépôts demandes urbanismes

► Le Conseil municipal donne délégation pendant la durée du mandat à M. le Maire pour déposer toutes demandes d'urbanisme qui s'imposent fonction des projets à réaliser (limite de la délégation sur des travaux n'excédent pas un montant de 40 000€).

4 QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des manifestations à venir :

03/10/2025 : Concert gratuit organisé par l'APE du collège aux salles municipales au profit de la ligue contre le cancer

05/10/2025 : brocante APE du collège

10/10/2025 : cinéma aux salles municipales place 5€ film « un petit truc en plus » organisé par le comité des fêtes en collaboration avec la municipalité

11/10/2025 : Accueil des nouveaux arrivants et nouveaux nés

12/10/2025 : randonnée vélo sur les chemins cyclables du territoire

25/10/2025 : Nuit du Cognac organisée par les JA

26/10/2025 : randonnée vélo sur les chemins cyclables du territoire

01/11/2025 : Loto des Majorettes

02/11/2025 : Elixir ballade gourmande pédestre

08/11/2025 : Journée Cittaslow (AG +plantation d'un arbre anniversaire et visite du territoire)

16/11/2025 : Brocante de l'enfance de l'école primaire publique

02/12/2025 : repas communal des aînés

06 et 07/12/2025 : Thé dansant les après midi aux salles municipales

12-13/14/12/2025 : salon des vins LTPR

20/12/2025 : marché de Noël organisé par le comité des Fêtes